

Vision d'avenir pour mon quartier

Mémoire présenté par Au Coup de pouce Centre-Sud inc.



Contenu

Présentation de l'organisme	3
Intérêt au projet	3
Réactions et questionnements.....	4
Recommandations.....	5
LOGEMENT	5
CRÉER UN MILIEU DE VIE COMPLET ET DIVERSIFIÉ	6
CRÉER UN PAYSAGE URBAIN DE QUALITÉ	8
FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE TRANSPORT EFFICACE ET BIEN INTÉGRÉ.....	10
VALORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE DU QUARTIER	11
Conclusion	12

Présentation de l'organisme

Au Coup de pouce Centre-sud inc. est un organisme à but non-lucratif œuvrant dans le quartier depuis 1973.

Fondé par et pour les citoyens, sa mission est une d'éducation populaire a comme objectif la prise en charge individuelle et collective. En ce sens, Au Coup de pouce vise à :



- **Aider les gens du quartier & briser l'isolement;**
- **Susciter l'entraide et favoriser la prise en charge individuelle et collective;**
- **Éduquer, conscientiser et mobiliser;**
- **Participer à la concertation et aux efforts de revitalisation du Sainte-Marie.**



L'organisme comprend un Conseil d'administration, une direction et une équipe permanente composée de travailleurs réguliers, occasionnels, stagiaires et bénévoles. Celle-ci s'affaire au quotidien et offre différentes activités et ateliers visant à fournir aux membres des outils concrets leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie. Au Coup de pouce Centre-Sud participe aussi très activement aux efforts de revitalisation du quartier en informant et mobilisant ses membres tout en

étant présent sur plusieurs concertations locales dont La Table de développement sociale coordonnée par la CDC Centre-Sud, le Regroupement des commerçants et propriétaire de la rue Ontario, La Corporation de développement économique et communautaire Plateau/Centre-Sud et la Corporation de développement communautaire Centre-Sud.

Intérêt au projet

Bien enraciné dans le quartier et témoin privilégié des changements des dernières décennies, nous, membres et travailleurs d'Au Coup de pouce Centre-Sud inc. sommes heureux de cette opportunité d'agir une fois de plus pour le meilleur des mondes et le mieux-être des citoyens du quartier Centre-Sud!

Les organismes communautaires de Sainte-Marie participent activement à la qualité de vie des citoyens en plus d'être, par le nombre d'emplois qu'ils génèrent, un acteur important du développement économique du quartier. La présentation du Programme particulier d'urbanisme a été l'occasion pour nous de mettre sur pied un groupe de travail regroupant employés et membres intéressés par le projet. L'activité s'est déroulée en trois temps. La première étape en a été une de débroussaillage et d'appropriation de l'information contenue

dans le PPU produit par l'arrondissement. S'appuyant sur nos expériences professionnelles, personnelles et sur le portrait récent¹ de la Table de développement sociale, une période de réflexion et d'échange nous a ensuite permis d'identifier les enjeux qui nous touchent le plus et de réfléchir aux projets que nous souhaiterions voir se réaliser.

Réactions et questionnements

La présentation initiale du *Programme particulier d'urbanisme* a été accueillie avec intérêt par la direction d'Au Coup de pouce qui y voit là une continuation logique des efforts et réalisations issus du programme de revitalisation urbaine intégrée (RUI), qui se déploie depuis les années 2000, et un écho à son approche axée sur la participation citoyenne et l'appropriation de son milieu de vie.

Notre quartier a connu de grands changements qui ont soumis ses tissus urbain, social et humain à de fortes pressions tout au long de son histoire. De ses modestes débuts coloniaux à son développement fulgurant lors de l'industrialisation que la crise de 1930 freinera drastiquement en passant par les grands travaux tels que la construction du pont Jacques-Cartier et la maison de Radio-Canada pour en arriver à son nouveau visage haut en couleurs, le quartier Centre-Sud est marqué par l'histoire. Une histoire locale qui fait écho à celle, plus grande, de la province. Une histoire dont les habitants du quartier qui y résident depuis plusieurs générations sont fiers et que les nouveaux citoyens - et pourquoi pas les Montréalais - gagneront à découvrir.

Fierté donc, une fierté teintée d'enthousiasme à l'idée d'améliorations possibles, mais craintes et questionnements aussi. Car il ne faut pas oublier les aspects moins glorieux du Centre-Sud, comme le faible taux de familles et la difficulté à retenir celles qui y passent, le manque de cohésion de la trame urbaine et la faible densité de population, une notion abstraite pour plusieurs qui a pourtant des répercussions très concrètes sur la qualité des services offerts aux citoyens ou encore le manque de consultation, par le passé, lors de prises de décision majeures.

Nous sommes donc heureux de cette opportunité qui nous est offerte et souhaitons d'abord et avant tout souligner la volonté de changement démontrée par les acteurs rassemblés autour du PPU et de l'initiative de l'organisme Au Coup de pouce Centre-Sud qui nous a permis de prendre connaissance du programme et du processus de consultation. Nous qui habitons, travaillons, vivons ce quartier rêvons d'améliorations, de changements positifs et surtout d'une meilleure

¹ *Diagnostic de milieu*, réalisé par le comité de suivi de la Table de développement social Centre-Sud dont la version préliminaire est disponible en ligne au <http://www.cdccentresud.org/tiki-index.php?page=diagnostic> et *Portrait de la population du Centre-Sud – profil populationnel* aussi de la TDS, disponible au <http://www.cdccentresud.org/tiki-index.php?page=Centre+de+documentation>

qualité de vie. Nous souhaitons participer à cet effort de revitalisation **avec l'assurance que les principes d'un développement durable soient intégrés afin de permettre aux générations futures de bénéficier elles aussi de ce nouveau Centre-Sud.**

Nous soutenons la volonté démontrée par le PPU de travailler à l'intégration et la rétention des jeunes familles comme levier social et économique. Ceci dit, nous nous questionnons sur l'application concrète de ce programme. Nous croyons aussi qu'un tel projet ne pourra se réaliser que par une vision intégrée des principes de développement durable et par des actions concertées de tous les intervenants du milieu. C'est pourquoi nous proposons dans ce mémoire une série de mesures concrètes qui, nous croyons, soutiendront notre désir commun de voir plus de jeunes familles s'installer et **rester** dans le quartier. Le moment est opportun pour mettre nos efforts en commun et changer notre façon de penser notre quartier. Trop souvent, par le passé, le bien-être des citoyens a été négligé au profit d'une vision à court terme. Le simple fait d'avoir aujourd'hui un programme particulier d'urbanisme en est la meilleure démonstration. En ce sens, nous souhaitons que le PPU deviennent une pierre d'assise de tout projet futur – notamment par la mise en place de règlements d'urbanisme – et que toute demande de dérogation de ces principes soit soumise à une consultation publique.

Recommandations

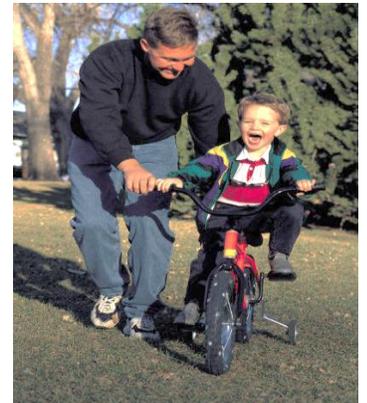
Nous croyons que les suggestions suivantes seront bénéfiques pour tous les citoyens du quartier Centre-Sud. Tel que mentionné plus haut, ces dernières s'inscrivent dans la foulée du diagnostic réalisé par la TDS et s'articulent autour des pistes de solutions suivantes :

BUT : AUGMENTER LE NOMBRE DE JEUNES FAMILLES PROPRIÉTAIRES-RÉSIDENTES ET RÉDUIRE LE NOMBRE DE FAMILLES MIGRANTES DANS LE QUARTIER.

LOGEMENT

- ❖ **Faits** : Le quartier Centre-Sud compte un taux d'habitants propriétaires plus bas que sur le reste de l'île. Les logements offerts sont en moyenne plus petits que dans les autres quartiers. La majorité des unités de logement social et communautaire est destinée aux clientèles ayant des besoins spécifiques plutôt qu'aux jeunes familles, ce qui crée des « ghettos » dans le quartier.

- ❖ **Propositions** : Favoriser une vision économique à long terme s'articulant sur l'apport économique des jeunes familles. En s'installant et s'enracinant dans les quartiers, ces dernières assurent une pérennité économique et sociale bénéfique pour les



commerces, écoles et organismes du quartier. Il ne peut y avoir de développement durable sans communauté. Assurons-nous que notre quartier reste bien vivant pour les générations à venir plutôt que de travailler à développer le prochain quartier « in » qui sera remplacé par un autre cinq ans plus tard. **Nous souhaitons donc garantir une place pour les familles et la mixité sociale pour tous les développements immobiliers à venir par les mesures suivantes :**

- S'assurer que chaque nouveau projet immobilier compte un nombre fixe d'unité de logement social et/ou abordable;
- Réserver un nombre défini d'unités comptant 2 ou 3 càc dans tout nouveau projet résidentiel;
- Revoir les structures de développement immobilier existantes afin d'encourager les promoteurs à consacrer une plus grande partie de leur projet immobilier à des logements familles;
- Développer un programme de communication – de concert avec les organismes communautaires – afin de maximiser la diffusion d'information sur les différents programmes d'accès à la propriété.

CRÉER UN MILIEU DE VIE COMPLET ET DIVERSIFIÉ

- ❖ **Faits :** Le quartier est identifié comme un quartier « à risque » pour les jeunes et on y retrouve une plus grande vulnérabilité socio-économique que sur le reste de l'île. Plusieurs familles font le choix d'inscrire leurs enfants dans des écoles situées à l'extérieur territoire (dans une proportion d'environ 2/3)². La mobilité des résidents de l'arrondissement est aussi plus élevée qu'ailleurs à Montréal. Bien que de façon générale la population de l'arrondissement s'estime satisfaite des services communautaires disponibles, les citoyens habitant au sud de la rue Ontario sont éloignés des ressources et se retrouvent isolés. L'accès à des produits alimentaires variés et de qualité reste limités malgré les efforts du Marché solidaire Frontenac. Plusieurs utilisateurs des services sociaux et communautaires du quartier ne proviennent pas nécessairement du quartier. Les espaces de jeu pour les enfants sont réduits et parfois difficilement accessibles. Finalement, la présence d'industries sur le territoire cause des problèmes d'odeur ou de bruit incommodants pour les résidents.
- ❖ **Propositions :** Offrir aux résidents du quartier un milieu de vie complet et diversifié suppose des actions à différents niveaux et qui touchent aux domaines de l'alimentation, du transport, de l'éducation et de l'environnement. La question du transport sera abordée plus loin. Afin de maximiser les initiatives de soutien

² TDS, idem

pour les familles, celles-ci doivent être une priorité et inclure les éléments suivants :

- Proposer des mesures incitatives afin de développer et soutenir l'engagement social des promoteurs et corporations pour qu'ils deviennent de bons citoyens corporatifs;
- Consolider le **soutien communautaire** disponible et s'assurer d'une présence géographique suffisante sur l'ensemble du territoire. Plusieurs organismes qui rejoignaient les familles sises au sud de la rue Ontario ont dû déménager, réduisant de ce fait le soutien dans ce secteur. Pour y parvenir, la ville pourrait travailler en concertation avec les organismes du quartier afin de mettre sur pied ou transformer un immeuble existant en « maison de services aux citoyens » qui viendrait contrer l'éparpillement des ressources disponibles sur l'ensemble du territoire. À titre d'exemple, l'acquisition du bâtiment *Chez Martine* (coin Ontario/Fullum), où se logent plusieurs problématiques de narco-prostitution et qui est présentement à vendre est une opportunité pour l'arrondissement. En plus d'être un point de référence pour les citoyens, la maison serait un instrument de choix pour le RUI en regroupant plusieurs acteurs dans un milieu propice aux échanges et discussions;
- Offrir une visibilité aux organismes existants, par exemple en soutenant l'affichage commercial, ou en développant la toponymie ou des informations du territoire des OBNL;
- Travailler sur le zonage et/ou les règlements municipaux afin de s'assurer qu'un pourcentage fixe – ou un ratio kilométrique – soit réservé à **des commerces de quartier de première nécessité** : boulangerie, fruiterie, épicerie, etc. De plus, il est souhaitable que les commerces existants soit mieux informés des normes de sécurité et de salubrité, favorisant ainsi un plus grand achalandage (par exemple des visites plus fréquentes ou un programme de parrainage avec d'autres commerces);
- Soutenir la volonté des organismes communautaires du quartier de tisser des liens avec les écoles du quartier afin de préserver nos écoles;
- Soutenir, par exemple par le biais de subventions aux organismes communautaires, les initiatives de support aux parents et enfants du quartier (programme d'assiduité scolaire, soutien aux familles allophones nouvellement arrivées, développement des compétences et de l'estime de soi chez les adultes et les enfants, développement de saines habitudes de



vie chez les parents) et les organismes travaillant de concert avec la CSDM afin de consolider l'effort auprès des familles du territoire;

- S'assurer, par des modifications aux règlements de zonage, qu'aucun établissement de malbouffe ne puisse s'installer dans un rayon de 2 km des écoles primaires et secondaires.
- Augmenter les aires de jeux enfants, notamment dans les petits parcs de voisinage et de quartier, afin de s'assurer que l'accès soit facile et sécuritaire;
- Réduire les limites de vitesse près des parcs, augmenter la signalisation routière aux intersections, ajouter des dos d'âne afin de réduire la vitesse de circulation, etc.;
- Afin de réduire les odeurs incommodantes provenant de certaines industries présentes sur le territoire, augmenter le nombre d'arbres plantés à proximité des dites industries afin de créer une ceinture de filtre naturel. Cette mesure aurait le double avantage de réduire les îlots de chaleur présents autour de certaines industries;
- La circulation vers le pont, les véhicules lourds ainsi que les turbines d'Hydro-Québec et diverses installations d'entreprises font que les citoyens du quartier doivent composer avec une nuisance sonore importante. L'installation de murs végétaux ou la plantation d'arbres matures près des zones à risque pourrait améliorer la situation en plus de réduire les îlots de chaleur et améliorer la qualité de vie des résidents.
- Soutenir les efforts du Marché solidaire Frontenac, augmenter l'accessibilité aux produits santé en l'intégrant dans les projets de développement du pourtour de la station de métro Frontenac.

CRÉER UN PAYSAGE URBAIN DE QUALITÉ

*« Un paysage quelconque est un état d'âme »
Henri-Frédéric Amiel*

- ❖ **FAITS :** Le paysage urbain a une grande influence sur la qualité de vie des habitants d'un quartier. Dit simplement, on s'occupe mieux d'un bel espace que d'un endroit négligé. La notion de paysage urbain est ici comprise dans sa globalité et inclut parcs, voies publiques et parc immobilier.

Notre territoire compte de nombreux points d'intérêt architectural et naturel. Pensons au pont Jacques-Cartier, merveille d'architecture méprisée ou au fleuve

qui coule à nos pieds. Ajoutons à cela nombre d'anciens édifices industriels et historiques – comme l'ancienne prison des patriotes *Au pied du courant* ou la station de pompage Craig – qui se perdent dans l'incongruité du paysage urbain actuel plutôt que d'être mis en valeur.

❖ **PROPOSITIONS :** Les principaux défis consistent à maximiser l'utilisation des nombreux terrains vacants présents sur le territoire, à uniformiser les normes d'affichage des commerces et à effectuer un entretien adéquat des espaces existants en intégrant les notions de développement durable. Pour y parvenir, nous suggérons les mesures concrètes suivantes :

- Acquérir, dans le cadre du PPU, certains de ces espaces afin de créer des réserves foncières vouées aux espaces verts;
- Protéger la totalité des parcs existants et créer des espaces verts supplémentaires;
- Protéger et développer le Parc des Faubourgs, espace de vie et bel exemple de mise en valeur du patrimoine bâti qu'est le pont Jacques-Cartier. Pour y arriver, il importe d'en maintenir le développement de la vocation culturelle. De même, l'accès au parc de ceux qui résident à proximité doit être facilité. En effet, la voie d'accès au pont rend présentement hasardeuse le passage vers le parc. Une passerelle piétonne rue Dorion créerait un lien avec cette partie du quartier;
- Préserver les zones d'emploi de façon à maximiser l'essor économique des promoteurs, artistes, artisans du quartier.
- Prioriser les projets immobiliers qui mettent de l'avant les notions de développement durable incluant cette dimension dans les demandes de soumission;
- De concert avec les organismes communautaires du milieu, s'assurer que les propriétaires actuels soient informés des programmes de rénovation existants et des alternatives vertes à ces projets;
- Modifier les règlements municipaux afin d'avoir des mesures incitatives favorisant l'inclusion de toits verts;
- Augmenter le nombre de jardins communautaires disponibles et l'accès à des programmes de décontamination des terrains. L'acquisition de terrains par l'arrondissement, notamment le terrain vacant sis coin Ontario et Parthenais, représente ici une excellente opportunité de concrétiser ce projet;
- Soutenir les initiatives communautaires de création de ruelles vertes en développant un partenariat avec les différents



organismes communautaires qui souhaiteraient implanter un tel programme et favoriser les projets porteurs;

- Augmenter le nombre de poubelles dans les parcs et sur la voie publique et les entretenir régulièrement (arrondissement);
- Mettre sur pied une «escouade» canine dans les parcs à chiens afin de conscientiser et d'éduquer les propriétaires d'animaux sur la propreté;
- Unifier les normes en termes d'affichage commercial et travailler avec les propriétaires de commerce afin de revamper les enseignes là où besoin est;
- Intégrer du mobilier urbain – par exemple banc public, lampadaire, support à vélos – à dimension humaine;
- Favoriser le développement économique de la rue Ontario en réservant le premier étage aux commerces afin de dynamiser la trame commerciale offerte sur la rue Ontario;
- Offrir une fenêtre sur le fleuve pour les résidents du quartier. Par exemple, ériger une passerelle au-dessus de la rue Notre-Dame permettrait d'y avoir accès de même qu'au Parc Bellerive.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE TRANSPORT EFFICACE ET BIEN INTÉGRÉ



❖ **Faits** : Le pont Jacques-Cartier et la rue Notre-Dame génèrent une importante circulation de transit qui cause d'importantes nuisances sonores et polluantes, en plus d'avoir un impact sur la santé des résidents par l'augmentation de la pollution. La présence d'industrie est aussi source de problèmes à cause du transport lourd qu'elle implique. De plus, notre arrondissement est celui où surviennent le plus grand nombre d'accidents impliquant piétons ou cyclistes et véhicules automobiles. Le réseau de piste cyclable actuel permet un lien avec le centre-ville rapide mais son accès est difficile car aucune voie réservée ou piste cyclable ne permette aux cyclistes de circuler à travers le territoire. De même, la quasi absence de supports à vélo rend ce type de déplacement complexe.

❖ **Propositions** : La circulation de transit est une réalité que nous reconnaissons. Ceci dit, il nous apparaît essentiel de réfléchir aux conséquences de la hausse du nombre de voitures sur la santé et la qualité de vie des résidents et de mettre en place les gestes concrets suivants :

- Soutenir l'implantation du réseau cyclable tel que proposé dans le plan 2 du PPU et solliciter les citoyens, de concert avec les organismes communautaires pour l'entretien et le verdissage, en réfléchissant par exemple à la création d'un programme «d'adoption d'une roue de piste cyclable»;

- Installer des supports à vélo sécuritaires à intervalle régulier sur l'ensemble du territoire afin d'encourager les déplacements actifs;
- Installer des indicateurs de vitesse ou des photo-radars à certaines intersections clés (Ontario/d'Iberville, Frontenac/Ontario, Papineau/Ontario) afin d'encourager les automobilistes à adopter de bonnes habitudes (respect des limites de vitesse).
- Maintenir les zones interdites à la circulation lourde en tout temps – sauf pour livraison locale et interdire la circulation lourde sur les axes majeurs du quartier, entre 22h à 7h du matin (à l'exception de la rue Notre-Dame);

VALORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE DU QUARTIER

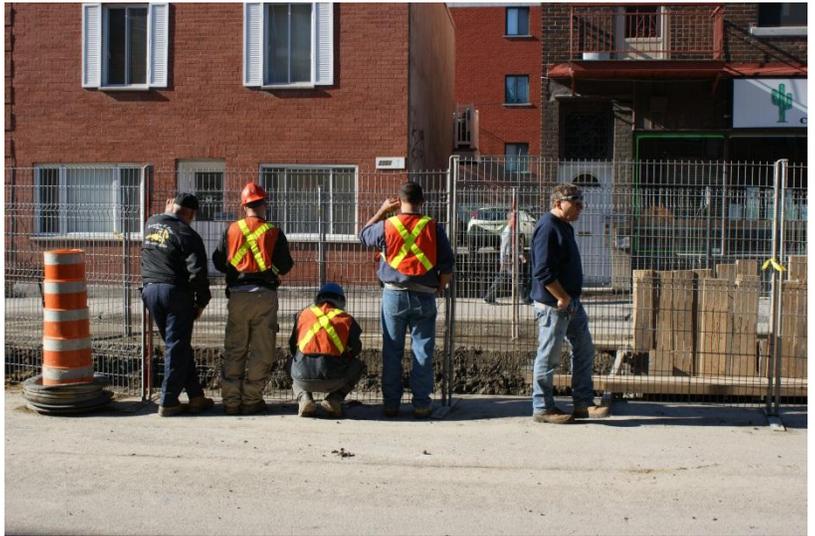
- ❖ **Faits** : L'histoire de notre quartier est intimement liée à celle, plus grande, de la ville. Berceau de Montréal, on retrouve sur notre territoire de nombreuses traces et artefacts de cet important héritage culturel, bâti et historique. Pourtant, les efforts de mise en valeur de ce patrimoine sont timides.
- ❖ **Propositions** : Notre passé industriel est unique et mérite d'être mis en valeur et célébré pour ce qu'il est. La promotion et la protection de notre patrimoine nous apparaît comme un élément essentiel au sentiment d'appartenance fort et d'une fierté citoyenne qui, à son tour, pourrait encourager les familles à s'installer et s'enraciner dans le quartier. Nous suggérons donc :
 - D'identifier les bâtiments et/ou endroits historiques par des plaques ou panneaux informatifs;
 - Développer un principe de valorisation de marque ou une identité propre au quartier qui permettrait à tous les résidents et Montréalais de reconnaître et de s'identifier au quartier (à l'instar, par exemple, du Canal Lachine et du quartier « des tanneries » dans le Sud-Ouest);
 - Offrir un soutien logistique, promotionnel et financier aux initiatives culturelles et communautaires de valorisation et de découverte du patrimoine du quartier;
 - Développer des circuits pédestres et cyclables balisés permettant de découvrir toutes les richesses du quartier et de promouvoir les initiatives existantes. L'édifice *Au pied du courant* est un bel exemple où une telle promenade pourrait être aménagée, autant pour les citoyens que les touristes.

D'autant plus que la proximité avec le centre-ville crée une belle continuité touristique.

Conclusion

Au Coup de pouce Centre-Sud inc. est heureux des initiatives prises par l'entremise du Programme particulier d'urbanisme Sainte-Marie. Nous souhaitons ardemment collaborer à la réalisation de ce projet visionnaire par nos pratiques d'éducation populaire. Pour que notre rêve prenne vie :

Une planification bien orchestrée devra rassembler les responsables des secteurs de chantier pour une mise en commun structurante et ce, bien arrimée au service des communications de l'arrondissement qui saura informer les résidents de l'avancement des projets. Nous souhaitons qu'un arrimage serré se fasse avec les commerçants et organismes qui seront touchés par les travaux afin d'éviter les conséquences négatives de ce passage obligé. Par



exemple, l'arrondissement et les regroupements pourraient réfléchir à des mesures compensatoires face à l'inévitable perte d'achalandage qui accompagnera inévitablement la mise en place du PPU et de ses nombreux chantiers. Une autre piste de solution est de s'assurer que les voies de contournement des travaux soient adéquates et suffisantes. Finalement, il nous apparaît vital que la gestion des travaux soit optimale et se réalise par secteur ou projet afin d'éviter de réduire au maximum les fermetures de rues et/ou secteurs complets pour de longues périodes. C'est donc avec plaisir que nous accueillons la vision prometteuse du PPU.